

Éditorial du maire

Le temps des incertitudes

Avec la fin de l'année vient l'époque des bilans. Vous trouverez dans cette chronique l'ensemble des réalisations communales de 2009 et le compte rendu des activités des nombreuses associations que compte notre commune. Que les bénévoles soient remerciés pour leur dévouement auprès des plus jeunes, des anciens et de la population en général !

Je remercie aussi les membres du conseil municipal qui tiennent les promesses faites auprès de vous et participent aux commissions et aux conseils municipaux. Nous déplorons cependant les départs d'Alain LEDOUX et de Ludovic MORIAMEZ, l'un ayant quitté Tracy-le-Mont et l'autre pour raisons professionnelles.

Je salue l'élection de Madame Sylvie VALENTE en tant que troisième adjointe, dont le rôle sera de compenser, dans la mesure du possible, les services que ne rend plus l'État. Ainsi, le recours au privé dans la maîtrise d'œuvre des marchés, assuré auparavant par la Direction départementale de l'Équipement, implique des négociations commerciales qui prennent du temps et rendent les projets plus complexes.

Aujourd'hui la maîtrise du budget communal, et en particulier des charges de fonctionnement est plus que jamais nécessaire. Nous allons engager, dans un objectif de développement durable et dans la continuité de notre programme, des études dans le but de réduire certains frais relatifs aux bâtiments communaux (électricité, chauffage, eau).

Il est à craindre que 2010 soit, pour Tracy-le-Mont comme pour bien des communes de France, une année d'incertitudes. Quelles seront nos ressources en 2011 après la disparition de la taxe professionnelle ? Quel intérêt aurons-nous à attirer ou maintenir des entreprises sur nos territoires ? À l'heure où l'État demande aux communes d'accroître leur effort d'investissement pour aider à la reprise, il est paradoxal de laisser planer un tel doute sur nos recettes futures. Voilà qui incite plus à la prudence qu'à la dépense.

Cependant même si nous sommes obligés de ralentir notre rythme d'action, nous aurons à cœur d'assurer les investissements qui nous paraissent indispensables comme le renforcement du réseau d'eau ou la réfection de certaines rues.

Incertain encore quant à la réforme des collectivités territoriales, avec la crainte que le scrutin de liste à un tour sans panachage n'ait pour conséquence de radicaliser et politiser inutilement le débat dans les petites communes comme la nôtre. Quant au rôle des conseillers territoriaux de 2014, nous en ignorons encore à peu près tout.

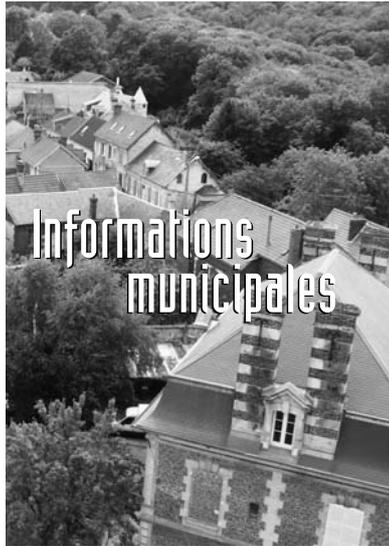
Seule certitude, cependant, les premières semaines de cette nouvelle année verront se réaliser le recensement de Tracy-le-Mont et je vous demande d'accueillir avec bienveillance les personnes mandatées pour effectuer celui-ci. Les données recueillies, nous permettront de mieux cerner vos besoins et d'engager les actions que ceux-ci impliquent.

Quoi qu'il en soit, je vous souhaite mes chers concitoyens une bonne et heureuse année 2010.

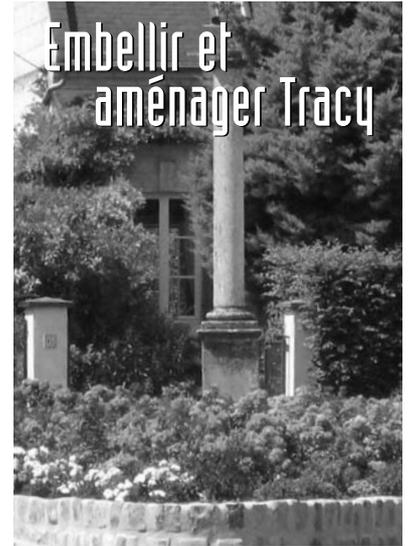


JACQUES-ANDRÉ BOQUET,
MAIRE DE TRACY-LE-MONT

Sommaire

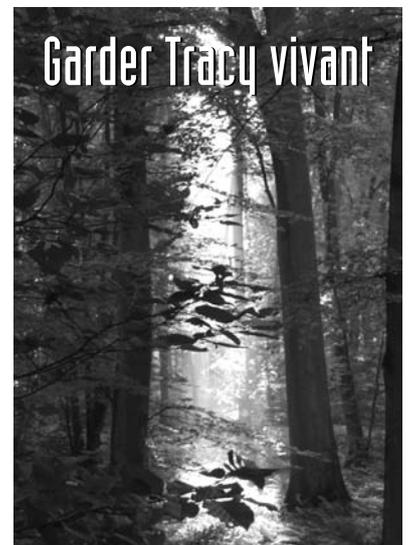


Le conseil municipal	6
Le personnel communal	8
Plan du village	10
Budget communal	12
CCCA	14
État-civil	16
Fleurissement communal	17
Concours de maisons fleuries	17
Hommage à Madame VEYSSIER	18

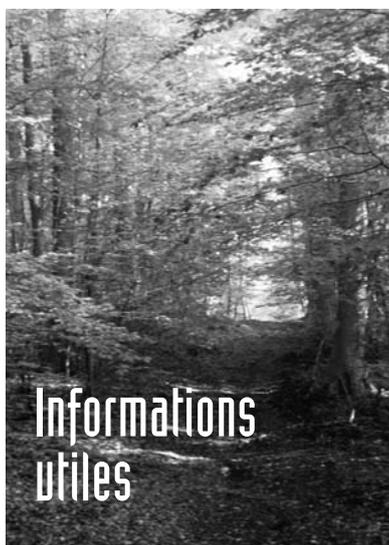


Distribution de l'eau	20
Budget eau	21
Urbanisme	22
Travaux réalisés	23
Projets 2010	24

RPI	26
École Jean COUVERT	27
Bibliothèque	28
CCAS et Services à la personne	29
CPI de Tracy	30
Cérémonies du souvenir	31
Conseil municipal Junior	32
Chasse aux œufs de Pâques	33
Parcours du cœur	33
Voyage des anciens	34
Inauguration du parc de jeux	35
Oise verte et bleue	36
Fête de la musique	37
Piscine de juillet	37
Fête nationale	38
Concordia	39
Voyage des ados	40
Repas des aînés	41
Visite de Madame le sous-préfet	42



Liste des associations	44
Subventions versées	44
L'Âge d'Or - Avenir	45
AMBO	46
Acrol - AST	48
ACST	49
Anciens combattants	50
Tracy tennis	50
Archers	51
Traces & Cie	52
Les Horlogers - Les Boulistes	54
Léo Lagrange	55
Temps de vie (maison St Jean)	55
Tracy environnement	56
Trassoboutchou	58



Assistante sociale	60
Conciliateur	60
Mission locale	60
Comment obtenir et qui délivre	61
Renseignements utiles	62
Services de garde des pharmacies	63
Liste des commerces	64



Informations municipales



Jacques-André BOQUET
Maire



Bruno GUILLEMIN
Adjoint au maire



Sylvie VALENTE
Adjointe au maire



Jocelyne LEFÈVRE
Adjointe au maire



Valérie DA SILVA
Conseillère



Philippe CASTAGNÉ
Conseiller



Marc DESCAMPS
Conseiller



Jean-Louis GOURDON
Conseiller

Le conseil municipal



Nadia KOZAN
Conseillère



Dany LECOCQ
Conseiller



Alain MAILLET
Conseiller



Lydie MANTILE
Conseillère



Sophie MOPTY
Conseillère



Philippe MOURET
Conseiller



Nathalie NOTTEAU
Conseillère



Jean-Jacques ZALAY
Conseiller



Sylvie ZELKO
Conseillère

L'équipe communale

MAIRIE

Tél. : **03 44 75 23 05** • Fax : **03 44 75 29 45**
Courriel : mairie.tracy-le-mont@wanadoo.fr

⊗ **SECRETARIAT OUVERT AU PUBLIC**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
Mardi et samedi de 9h à 12h
Fermée le mercredi

⊗ **LE MAIRE ET LES ADJOINTS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS**

⊗ **JOINDRE LE MAIRE**

Courriel : jaboquet@neuf.fr
Tél. : **06 82 78 01 20**



Isabelle GODINHO

SERVICES ADMINISTRATIFS

⊗ **SECRETAIRES GÉNÉRALES**
M^{me} Isabelle GODINHO

⊗ **AGENTS ADMINISTRATIFS**

M^{me} Muriel HILAIRE
- Accueil du public
- État civil
- Auxiliaire de la secrétaire générale

M^{me} Catherine SZUWALSKI

- Accueil du public
- CCAS
- Service de l'eau
- Urbanisme

M^{lle} Estelle ALIZARD (Contrat Avenir)

⊗ **POLICIER RURAL**

M. Aïssa LAHMER
06 82 67 41 37



Muriel HILAIRE



Catherine SZUWALSKI



Aïssa LAHMER

CENTRE SOCIO-CULTUREL VICTOR DE L'AGLE

⊗ **BIBLIOTHÈQUE : 03 44 75 23 15**

Agents du patrimoine : **M^{me} Valérie DESCAMPS**, **M^{me} Annie HILAIRE**
Salles Victor de l'Aigle (Gestion et entretien) : **M^{me} Sophie ANDRIEUX**



Valérie DESCAMPS



Annie HILAIRE



Sophie ANDRIEUX

à votre service

SERVICE TECHNIQUE

M^{me} Denise PROCHET - M. Alain BIL - M. Thierry BOURDON (Contrat Avenir)
M. Marc CLÉROY - M. Jean-François DA SILVA - M. Lucien SELLIER - M. Patrick ROUBEYRIE



Denise PROCHET



Alain BIL



Thierry BOURDON



Marc CLÉROY



Jean-François
DA SILVA



Lucien SELLIER



Patrick ROUBEYRIE

PERSONNEL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE TRACY-LE-MONT/TRACY-LE-VAL

⊗ SECRÉTAIRE

M^{me} Isabelle GODINHO

⊗ AGENTS SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES

M^{mes} Laurence FERRAY, Emmanuelle NUMÈS
Bernadette RIGAUX et Isabelle MOMEUX

⊗ AGENT D'ENTRETIEN REMPLAÇANTE

M^{me} Sophie LIÉVIN

⊗ ACCOMPAGNATRICE DANS LES TRANSPORTS

M^{me} Denise PROCHET



Laurence FERRAY



Bernadette RIGAUX



Isabelle MOMEUX

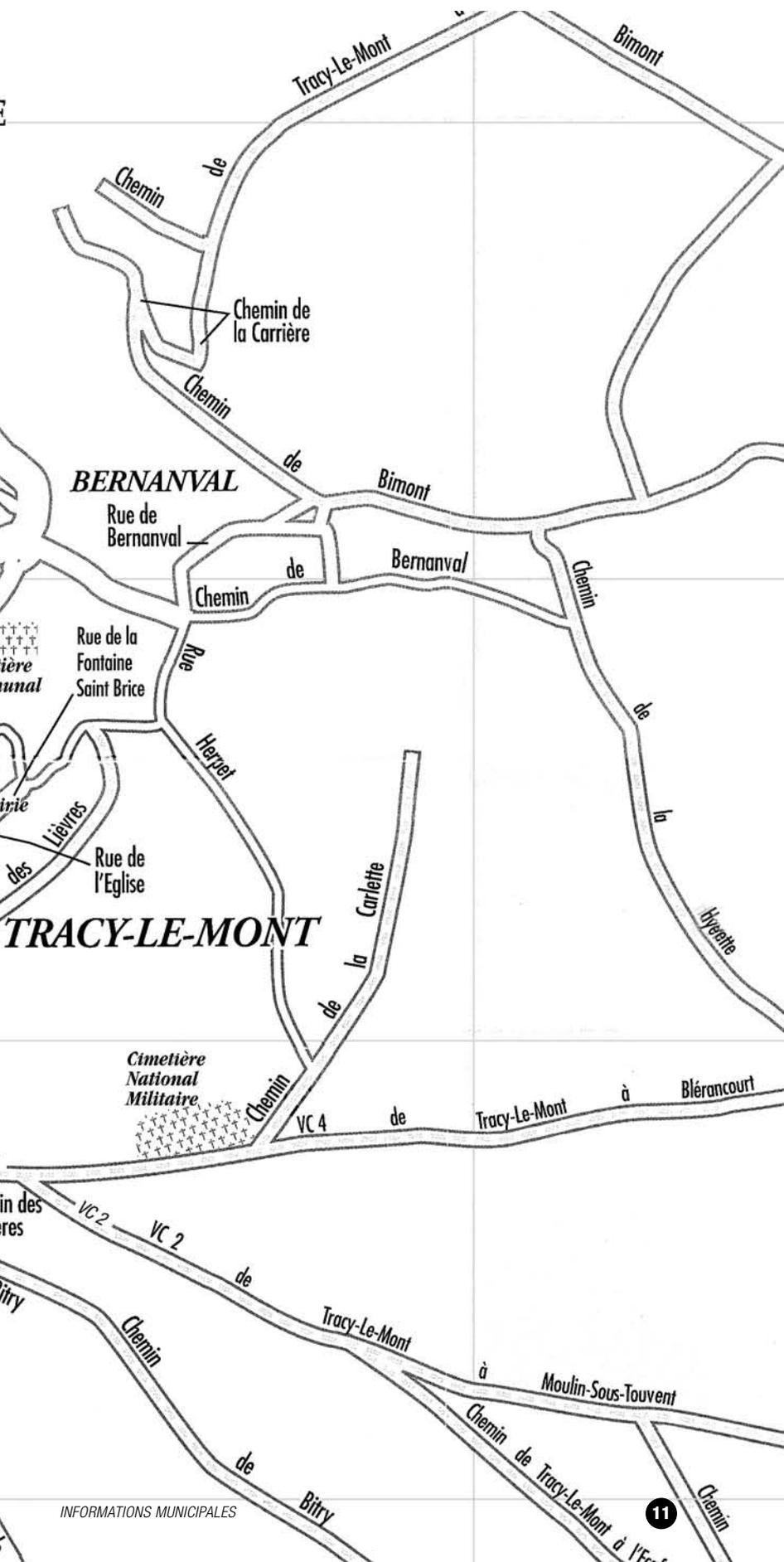


Emmanuelle NUNÈS



Denise PROCHET

Plan du village



INDEX DES RUES DE TRACY-LE-MONT

8 mai 1945 (rue du)	B2
A ttichy (rue d')	B4
B ernanval (rue de)	C2/3
Bernanval (chemin de)	C3/D3
Bailly (rue de)	A1/A2
Bimont (chemin de)	C2/D2
Bitry (chemin de)	C4/C5
Bois (rue du)	B2
Brossiers (rue des)	A2
C amp d'Ouette (rue du)	B2/B3
Carlette (chemin de la)	C3/C4
Carrière (chemin de la)	C2
Carrières (rue des)	B4/C4
Cense à l'Écaufaut (chemin de la)	C5/D5
Choisy (rue de)	A2
Clos Poisson (chemin du)	A2
Condroc (rue)	A2
Cornouillers (rue des)	B3/C3
Cosne (rue de)	B3
Croix Blanche (place de la)	B2
É caufaut (chemin de l')	D4/D5
Église (rue de l')	C3
Étangs (rue des)	B3
F louriette (rue de la)	B2
Folie (chemin rural dit de la)	A1/A2
Fontaine St Brice (rue de la)	C3
G rande Rue	B3
H angest (rue d')	A1
Hayette (chemin de la)	D3
Herpet (rue)	C3
J ean-Claude de Clerc (rue)	B4
Jean-Claude Hauet (rue)	B4
L éon Blum (place)	B3
Loonen (place)	B2
Lièvres (chemin des)	C3/C4
M ontagne (rue de la)	B3
Moulin (rue du)	B1/B2
Maurice Genevoix (rue)	A2
Marais de Nervaise (rue des)	A2/B2
N ervaise (rue de)	A2
P illet Will (rue)	B4
Point du Jour (rue du)	B4
Prés (rue des)	B2
R aque (chemin dit de la)	B2
Raque (rue de la)	A2
Roger Salengro (rue)	B2
Rond Buisson (route forestière dite du)	A3
S aint Antoine (rue)	B4
V ésigneux (rue de)	C2
Vesne (rue de la)	C3
Vieille Route	B2/B3

Budget communal 2008

Vous trouverez ci-dessous la comparaison du compte administratif 2008 et du budget prévisionnel 2009. Le budget 2010 sera voté en mars par le conseil municipal. Nous porterons nos efforts sur le contrôle et la réduction des dépenses de fonctionnement.

RESSOURCES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2008	2009
⊗ RÉSULTATS REPORTÉS	0,00 €	120 840,00 €
⊗ LES IMPÔTS ET TAXES	699 121,12 €	710 738,00 €
Les impôts que payent les habitants de la commune sous la forme de quatre taxes : Taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière non bâti et taxe professionnelle unifiée. Aucun de ces taux n'a augmenté depuis onze ans.		
⊗ LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	242 180,61 €	244 668,00 €
La dotation de l'état (dotation globale de fonctionnement) et les diverses dotations de compensations attribuées par l'état et les collectivités locales.		
⊗ LES PRODUITS DE GESTION COURANTE	54 801,50 €	32 000,00 €
Ressources propres de la commune, elles proviennent des locations d'appartements et des locations de biens communaux comme le centre socio-culturel Victor de l'Aigle.		
⊗ LES DIVERS	23 744,45 €	10 000,00 €
Entrent dans cette catégorie les produits exceptionnels, les dons, les concessions funéraires et les divers.		
SOIT UN TOTAL DE	1 019 847,68 €	1 118 246,00 €

DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2008	2009
⊗ LES CHARGES GÉNÉRALES	237 260,58 €	256 346,00 €
Les dépenses d'eau, d'assainissement, d'électricité, de gaz pour le chauffage des écoles et des bâtiments communaux. Les fêtes et cérémonies, les télécommunications, etc. L'équipe municipale travaille à optimiser tous ces postes afin d'en diminuer les dépenses.		
⊗ LES CHARGES DE PERSONNEL	352 612,20 €	397 431,00 €
Ce sont les salaires du personnel communal, titulaires et contractuels, les cotisations patronales. En 2009, prise en charge du CPI de Tracy et embauche d'un policier rural		
⊗ LES CHARGES DE GESTION COURANTE	209 316,60 €	224 095,00 €
Les participations intercommunales, syndicat scolaire, syndicat d'assainissement, participation à la Communauté de commune du canton d'Attichy, aide sociale, indemnités des élus, subventions aux associations, etc.		
⊗ LES INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	8 027,55 €	5 754,00 €
Les remboursements du capital emprunté supportés par la section investissement.		
⊗ LE VIREMENT À L'INVESTISSEMENT :	0,00 €	234 620,00 €
Sert à équilibrer le budget de fonctionnement.		
SOIT UN TOTAL DE	807 216,93 €	1 118 246,00 €

L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE 2008 EST DE 212 630,75 €

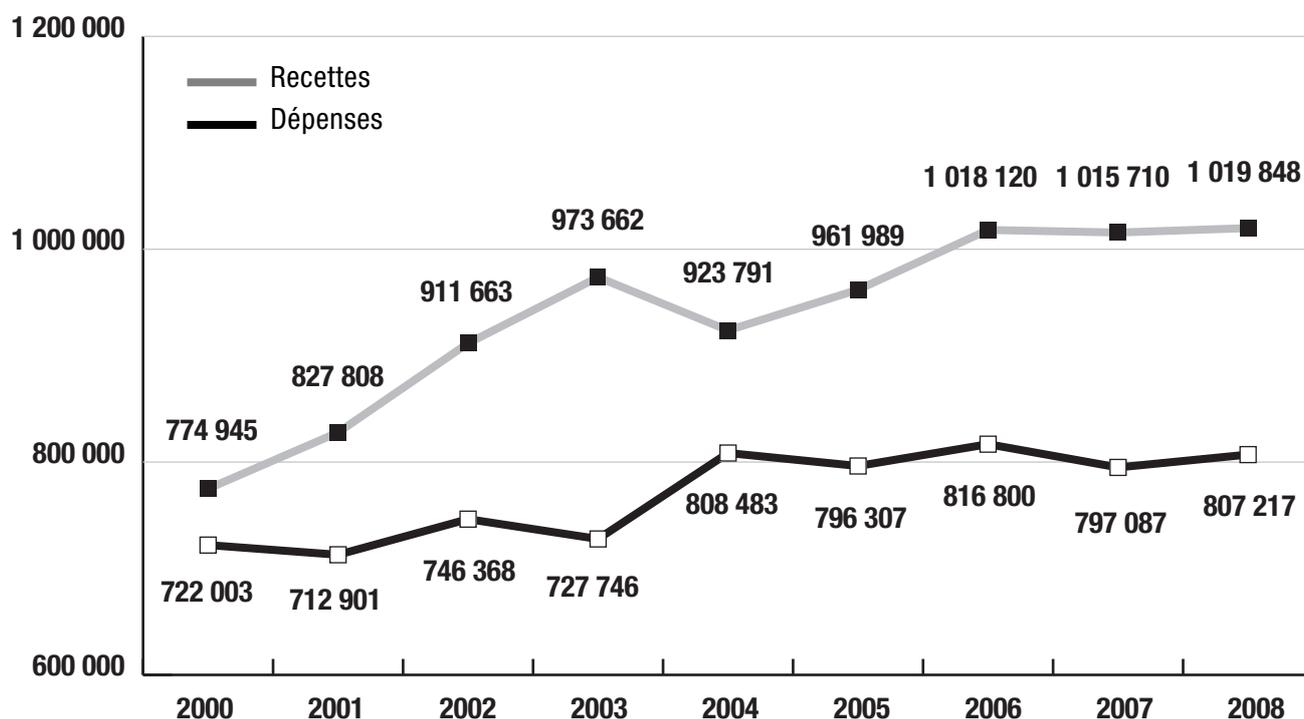
RESSOURCES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

	2008	2009
⊗ VIREMENT DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	234 620,00 €
Excédents réalisés, reports et remboursement de TVA.		
⊗ LES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	91 377,40 €	92 871,00 €
Les subventions versées par la région, le département pour les projets d'investissement réalisés.		
⊗ LES RECETTES FINANCIÈRES	246 639,45 €	264 380,00 €
Il s'agit des fonds propres de la commune, des remboursements de T.V.A. sur les travaux effectués deux ans auparavant ou des cessions d'actifs pour la réalisation des projets d'investissement.		
⊗ LES EMPRUNTS	0,00 €	0,00 €
La commune n'a pas emprunté ces trois dernières années.		
SOIT UN TOTAL DE	338 016,85 €	591 871,00 €

DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

	2008	2009
⊗ DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	0,00 €	82 084,00 €
⊗ LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL EMPRUNTÉ	34 886,75 €	37 142,00 €
On en retrouve les intérêts à la section de fonctionnement.		
⊗ LES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT	309 336,89 €	472 445,00 €
2009 : Réfection de la voirie Bernanval ; implantation d'un parc de jeux, achats de terrains, etc.		
SOIT UN TOTAL DE	344 203 64 €	591 871,00 €

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2000 À 2008 [EN EUROS]



Communauté de Communes

COMMUNES ADHÉRENTES À LA CCCA

ATTICHY, AUTRÊCHES, BERNEUIL-SUR-AISNE, BITRY, CHELLES, COULOISY, COURTIEUX, CROUTOY, CUISE-LA-MOTTE, HAUTEFONTAINE, JAULZY, MOULIN-SOUS-TOUVENT, NAMPCÉL, PIERREFONDS, RETHONDES, SAINT CRÉPIN-AUX-BOIS, SAINT ÉTIENNE-ROILAYE, SAINT PIERRE-LÈS-BITRY, TRACY-LE-MONT ET TROSLY-BREUIL.

COMPÉTENCES DE LA CCCA

- ⊗ Développement économique (Gestion de la zone artisanale de Tracy).
- ⊗ Aménagement de l'espace.
- ⊗ Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.
- ⊗ Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
- ⊗ Création et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- ⊗ Développement et aménagement sportif et culturel de l'espace communautaire (construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs, culturels d'intérêt communautaire) :
 - les salles de sports de Pierrefonds et Couloisy,
 - les piscines d'Attichy et de Couloisy.
- ⊗ Action sociale d'intérêt communautaire.
- ⊗ Petite enfance : le Relais assistantes maternelles et la Halte garderie.
- ⊗ Gériatrie.
- ⊗ Collèges : contribution légale aux investissements relatifs à la construction ou à la rénovation des collèges.
- ⊗ Organisation des transports :
 - classes élémentaires vers piscine et salles de sports,
 - personnes âgées vers Compiègne ou autre,
 - transport à la demande.
- ⊗ Opérations sous mandat.
- ⊗ Promotion du territoire.
- ⊗ Eau et assainissement : étude générale en vue de la prise de compétence nouvelle « Eau et assainissement ».
- ⊗ Mise en place du SIG (Système d'Information Géographique).
- ⊗ Développement touristique et culturel : Office du tourisme de Pierrefonds et organisation de spectacles.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
CCCA, 4 rue des Surcens - ZI - 60350 ATTICHY
Tél. : 03 44 42 72 25 - Fax : 03 44 42 72 26
Courriel : contact@comccca.net
Site internet : <http://www.comccca.net>

SERVICES PETITE ENFANCE

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS/ENFANTS, LA CAPUCINE :

Un service de la Communauté de communes du canton d'Attichy qui a pour rôle :

- d'accompagner les parents dans la recherche d'un mode d'accueil de qualité pour leurs enfants,
- de promouvoir la profession d'assistance maternelle agréée.

Un lieu privilégié d'informations, d'écoute et d'échanges pour les parents et les professionnels de la petite enfance. Il œuvre dans la neutralité et la confidentialité.

Des missions

- ⊗ Accueil téléphonique. Entretiens individuels. Écoute individualisée. Animations collectives. Rencontres festives. Réunions d'informations et d'échanges.

ASSISTANTE MATERNELLE. VOUS SOUHAITEZ . . .

- ⊗ Avoir des informations sur la profession d'assistante maternelle agréée.
- ⊗ Vous faire agréer (dossier, informations, avantages...).
- ⊗ Vous faire connaître auprès des familles.
- ⊗ Être informée de vos droits et devoirs en tant que salariée (statut professionnel, contrat de travail, fiche de paie...).
- ⊗ Rencontrer d'autres assistantes maternelles et échanger sur votre pratique.
- ⊗ Promouvoir et faire reconnaître le métier d'assistante maternelle agréée.

PARENTS, VOUS RECHERCHEZ . . .

- ⊗ Une assistante maternelle agréée (liste des assistantes maternelles à jour sur le canton).
- ⊗ Vous souhaitez préparer l'accueil de votre enfant.
- ⊗ Vous désirez être informés sur vos droits et obligations en tant qu'employeurs (tarifs, aides financières, démarches, contrat de travail, fiche de paie...).
- ⊗ Vous souhaitez que votre enfant participe à des activités d'éveil collectives (baby-gym, contes, éveil musical, activités manuelles...).

ENFANTS

Le Relais assistantes maternelles leur permet...

- ⊗ De rencontrer des copains et des copines.
- ⊗ De se préparer à la vie en collectivité.
- ⊗ De participer à des activités variées et adaptées à leur âge.

L'animatrice du Relais assistantes maternelles est à votre disposition pour vous recevoir, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.

LA CAPUCINE
66 route de Reims - 60350 TROSLY-BREUIL
Tél. : **03 44 85 06 18**
Courriel : **ccca.ram@wanadoo.fr**

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

La halte garderie itinérante roule vers Tracy-le-Mont tous les vendredis de 9h à 16h30.

Elle est destinée aux parents et aux assistantes maternelles, et accueille les jeunes enfants de 3 mois à 6 ans. Elle offre aux enfants des temps de rencontres, de socialisation et d'éveil. Tout en permettant de libérer les parents ou les assistantes maternelles, la halte garderie prépare en douceur les enfants à la vie en collectivité et à la séparation d'avec le cocon familial. Les enfants sont accueillis dans des salles fixes répondant aux normes d'hygiène et de sécurité réglementaires, et aménagées avec tous les jeux et le matériel de puériculture nécessaires aux enfants et à leur plaisir.

Vos enfants peuvent déjeuner à la halte garderie, pour cela, les parents doivent fournir le repas.

Les tarifs sont calculés en fonction du temps de présence de l'enfant, des revenus du foyer et du nombre d'enfants à charge (minimum 0,15 euros - maximum 3 euros).

Pour bénéficier des services de la halte garderie, les parents sont priés de prendre rendez-vous en téléphonant au **06 76 24 96 33** afin de retirer un dossier d'inscription.

LA DÉCHETTERIE [ZONE INDUSTRIELLE DERRIÈRE LE STADE]

Accès gratuit pour les particuliers N° vert : **0 800 251 545**

SON RÔLE

La déchetterie implantée sur la commune d'Attichy a pour rôle de permettre aux habitants, aux artisans et commerçants de venir déposer les déchets ménagers qui ne sont pas collectés dans les circuits habituels de ramassage des ordures ménagères (objets encombrants, grands cartons, déchets ménagers spéciaux, etc.).

La déchetterie est un service complémentaire des collectes sélectives de déchets organisées par la communauté de communes.

Le tri que réalise lui-même l'utilisateur, avant de venir à la déchetterie, permet à la communauté de communes de récupérer certains matériaux ou objets, en vue d'un traitement par recyclage lorsque cela est techniquement possible, plutôt que par enfouissement en décharge ou par incinération.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

POURQUOI CE SERVICE ?

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence **action sociale**, la Communauté de communes du canton d'Attichy a souhaité mettre en place un service de portage de repas à domicile.

chy a souhaité mettre en place un service de portage de repas à domicile.

Ce service s'inscrit dans une politique de maintien à domicile des personnes, il apporte une aide à la vie quotidienne et permet d'offrir une alimentation variée et équilibrée.

Bien plus qu'un simple service de distribution de repas, le service de repas à domicile est un des maillons du maintien à domicile des personnes. Il a donc également une mission d'écoute, de présence, d'aide et parfois de secours auprès des usagers.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les séniors résidant dans les communes de notre territoire. Les personnes qui ont des difficultés à préparer leur repas, et qui ne peuvent plus sortir de façon temporaire ou définitive.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Les plateaux repas sont confectionnés par la restauration collective et sont livrés à domicile. Ce service est habituellement assuré les jours ouvrés seulement (du lundi au vendredi). Des repas peuvent être fournis pour le week-end. Une prise en charge par l'aide sociale départementale est possible sous certaines conditions.

Nous vous proposons :

- ⊗ Des menus copieux, complets et équilibrés, composés de :
 - une entrée,
 - un plat (viande ou poisson) et sa garniture,
 - un fromage,
 - un dessert.
- ⊗ Des menus de régime : sans sucre ajouté, sans sel ajouté, mixés...
- ⊗ Le choix des plats que vous préférez d'une semaine sur l'autre.

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

En hiver, du 1^{er} octobre au 31 mars

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	10h/12h	14h/17h
Mardi	fermée	fermée
Mercredi	10h/12h	14h/17h
Jeudi	10h/12h	14h/17h
Vendredi	10h/12h	14h/17h
Samedi	10h/12h	14h/19h
Dimanche	10h/13h	fermée

En été, du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi	9h/12h	15h/19h
Mardi	fermée	fermée
Mercredi	9h/12h	15h/19h
Jeudi	9h/12h	15h/19h
Vendredi	9h/12h	15h/19h
Samedi	9h/12h	14h/19h
Dimanche	9h/13h	fermée

Le samedi et le dimanche sont interdits aux artisans.

État Civil

NAISSANCES

JARDIN-LAPLACE Célia

Le 2 février à Soissons

RAMDANI Naël

Le 16 février à Compiègne

POTET-MOURET Bryan

Le 20 mars à Compiègne

ESTÈVES Mati

Le 8 avril à Noyon

NZEMHOUL Nolann

Le 7 mai à Compiègne

CASANAVE Jonas

Le 4 juillet à Compiègne

MINARD Romane

Le 7 juillet à Compiègne

BASSET Clara

Le 3 août à Compiègne

PINTEAUX Lilou

Le 16 août à Compiègne

FOULOY Sascha

Le 17 août à Compiègne

FRANÇOIS Bryan

Le 10 septembre à Compiègne

SIMON Elialys

Le 22 septembre à Compiègne

HERLIN Clément

Le 26 septembre à Compiègne

LECAT Simon

Le 1^{er} novembre à Compiègne

WESOLEK-TAN Catherine

Le 13 décembre à Compiègne

GÉRARD Astrid Armelle Claude

Le 20 décembre à Compiègne

TONACHELLA Pierre Vincent Paul

Le 20 décembre à Compiègne

PAPIN Charles Nicolas Claude

Le 24 décembre à Noyon

PRÉVOT Titouan, Jules, Joël

Le 28 décembre à Compiègne

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de marquer la naissance des nouveaux Traçotins et Traçotines par un petit cadeau symbolique. La municipalité de Tracy-le-Mont accompagnera les enfants, de leurs premiers pas en maternelle jusqu'à l'entrée au collège, en leurs apportant autant que possible les meilleures conditions matérielles de scolarité, en leurs facilitant les transports école/domicile, en leurs assurant un accueil périscolaire de qualité et en développant des activités culturelles et sportives de proximité avec l'aide des associations.



MARIAGES

CARDINETTI Jennifer et DUPONT Guillaume

DALLA FRANCESCA Amandine et FRANÇOIS Aurélien

DIEPPE Lætitia et BOUCHEZ Benjamin

DA SILVA Michèle et CORDEIRO Jean

VERLON Magali et PILLAY Diogène

COURT Aline et GUERRA Pascal

HILAIRE Aurélie et DURON Alain

Le maire et l'ensemble du conseil municipal présentent aux jeunes mariés tous leurs vœux de bonheur.

DÉCÈS

M^{me} BERNAUX Marie-France, veuve VIGREUX

Le 5 janvier à Tracy-le-Mont

M^{me} MADEC Jeannine

Le 20 janvier à Tracy-le-Mont

M. NOËL Michel

Le 20 janvier à Tracy-le-Mont

M^{me} COULOT Mauricette, épouse DEVOËT

Le 16 février à Compiègne

M^{me} DUMONT Augusta, veuve VOUTCHKOVITCH

Le 17 avril à Compiègne

M^{me} WYSOCKA Jeannine, veuve WTYKLO

Le 3 juin à Soissons

M^{me} GONTIER Mireille

Le 26 août à Tracy-le-Mont

M^{me} BOUCHEZ Denise, épouse DUPONT

Le 26 septembre à Tracy-le-Mont

M^{me} VANHEDE Germaine, veuve BONNAIRE

Le 8 octobre à Tracy-le-Mont

M^{me} VEYSSIER Yvette

(Maire de Tracy-le-Mont de 1977 à 1989)

Le 12 décembre à Villejuif

M. LAM Chuong Nam

Le 14 décembre à Tracy-le-Mont

M^{me} FRAYSSE Denise Yvonne, veuve NOËL

Le 19 décembre 2009 à Tracy-le-Mont

Le maire et l'ensemble du conseil municipal présentent aux familles endeuillées toutes leurs condoléances.



Fleurissement communal

Nous poursuivons les efforts d'embellissement entrepris en 2008. Il est dommage cependant de constater régulièrement des dégradations des parterres, des jardinières ou encore des vols au moment des plantations.

CELA NE NOUS DÉCOURAGERA PAS.



ENTRÉE DE VILLAGE



ÉCOLE
RUE DU BOIS

RETOURNEMENT
MATERNELLE



RUE DE NERVAISE

Concours des maisons fleuries

Art. 1 : Présentation du concours

La commune de Tracy-le-Mont organise un concours ouvert aux particuliers, destiné à récompenser les plus belles réalisations en matière de fleurissement de maisons situées sur la commune.

Art. 2 : Composition du jury

Toutes les réalisations seront évaluées depuis la voie publique par un jury composé des membres du Conseil Municipal et de personnes participant à la Commission « Garder Tracy Vivant ».

Art. 3 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à tout particulier, locataire ou propriétaire. Le jury passera avant fin juin et la remise des prix aura lieu le 14 juillet.

Les lauréats primés une année seront hors concours l'année suivante, mais seront vivement encouragés à poursuivre leur participation et leur intérêt pour le concours.

Art. 4 : Catégorie et critères de notation

Deux catégories : jardins et façades.

La notation sera effectuée selon les critères suivants : fleurissement, décoration et originalité.

Art. 5 : Attribution des prix

Catégorie « Jardins »

Premier prix : 150 €, deuxième et troisième prix : 50 €

Catégorie « Façades » :

Premier prix : 150 €, deuxième et troisième prix : 50 €
Les prix seront versés sous forme de bons d'achat en jardinerie.

Hommage à M^{me} VEYSSIER

Madame Yvette Veyssier est décédée le 12 décembre 2009 des suites d'une longue maladie.

Durant deux mandats, de 1977 à 1989, elle a exercé la fonction de maire de Tracy-le-Mont.

Sous sa direction, la municipalité a réalisé :

- ⊗ Les travaux d'eau des rues de Bailly et de Choisy
- ⊗ Le terrain de foot avec son drainage complexe
- ⊗ Le nouveau château d'eau, sur la Vesne et la redistribution du réseau qu'impliquaient ces travaux
- ⊗ La construction de l'école maternelle
- ⊗ Les lotissements des Carrières et Maurice GENEVOIX
- ⊗ La pose des bancs publics
- ⊗ L'achat du bâtiment de la place LOONEN pour le transformer en atelier municipal
- ⊗ L'achat des terrains destinés à réaliser une salle des fêtes et le projet de celle-ci.

Convaincue de la nécessité de réhabiliter le patrimoine 14-18 de la commune, elle avait résolu de dégager la carrière de la Maison du Garde, des immondices qui l'encombraient ; dans ce but elle était parvenue à obtenir l'aide des militaires du Génie de Compiègne qui s'étaient chargés de cette tâche considérable, nettoyant, dans la continuité, le dépôt qui existait en haut du Godebert.

Enfin, également dans le souci de renouer avec le passé de Tracy, elle avait fait planter un nouveau tilleul au carrefour du même nom, profitant de l'occasion pour rétrécir la chaussée dans un souci d'amélioration de la sécurité.

Redevenue simple citoyenne elle ne s'est pas pour autant désintéressée des affaires. Prenant d'autres responsabilités, cette fois au sein de l'association Tracy-Environnement. Elle s'est investie dans la lutte contre la décharge de Moulin-sous-Touvent et a participé à différentes actions sur ce thème, apportant son expérience d'ancienne élue et sa connaissance des procédures administratives.

Son dynamisme, son appétit de vivre lui ont permis de résister longtemps et courageusement à la maladie qui a fini par l'emporter.

Ses obsèques ont été célébrées le 18 décembre 2009, en l'église Saint-Brice et elle a été inhumée dans le caveau familial du cimetière de Tracy-le-Mont, village qu'elle a aimé, et servi.

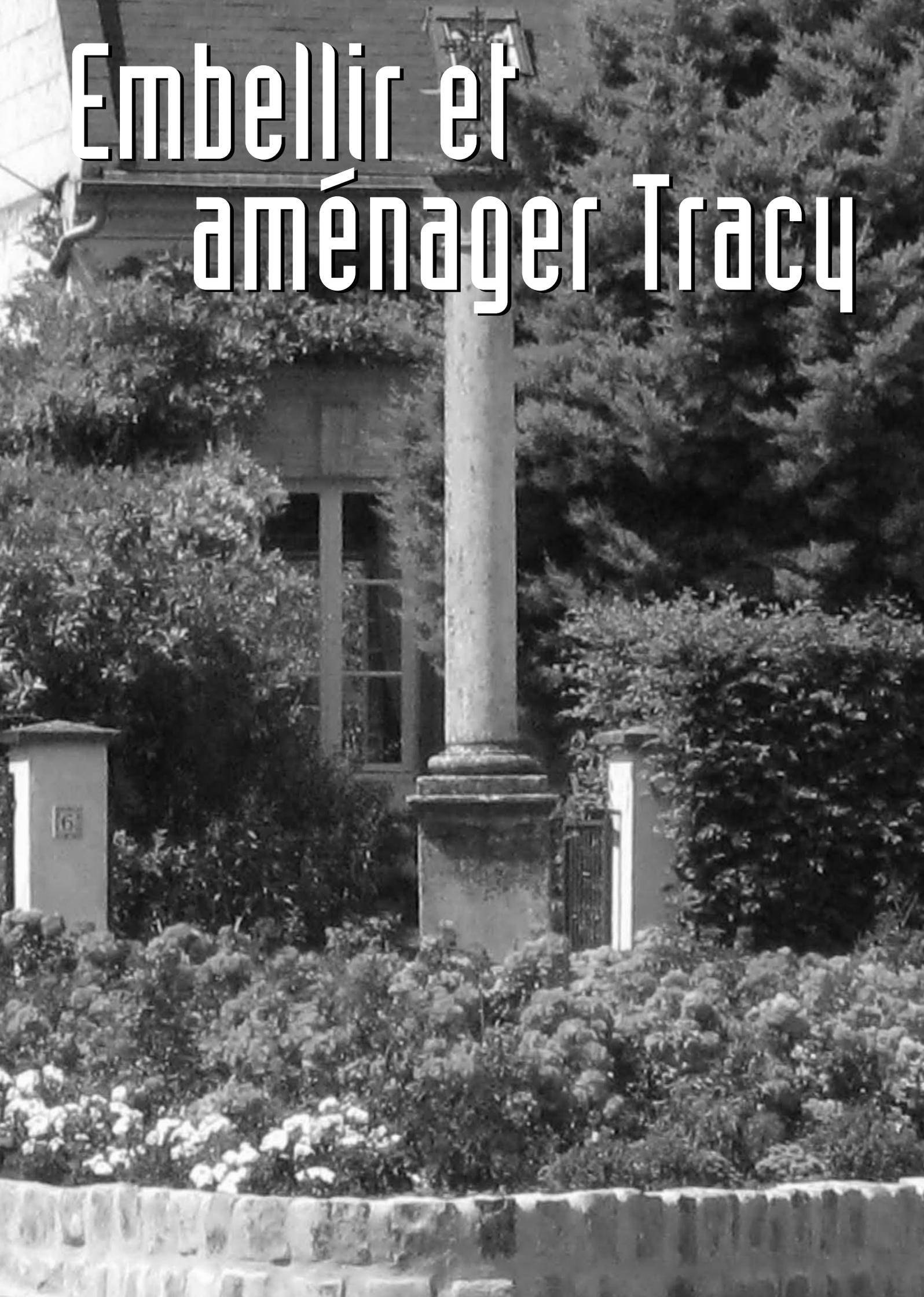
Yvette Rajchman est née, le 14 mai 1938, à Paris, dans le 17^{ème} arrondissement, a épousé le docteur Pierre Veyssier dont elle a eu deux enfants ; ils sont venus s'installer à Tracy en 1974. Elle avait le plaisir d'accueillir, souvent, dans sa maison de la Grande Rue, ses sept petits-enfants. Passionnée de fleurs, elle soignait son jardin avec attention et ses superbes géraniums apportaient une note de gaieté dans la Grande Rue.

Le conseil municipal de Tracy-le-Mont rend hommage à sa mémoire et renouvelle ses condoléances à la famille endeuillée.



LE CONSEIL MUNICIPAL EN 1977

Embellir et aménager Tracy



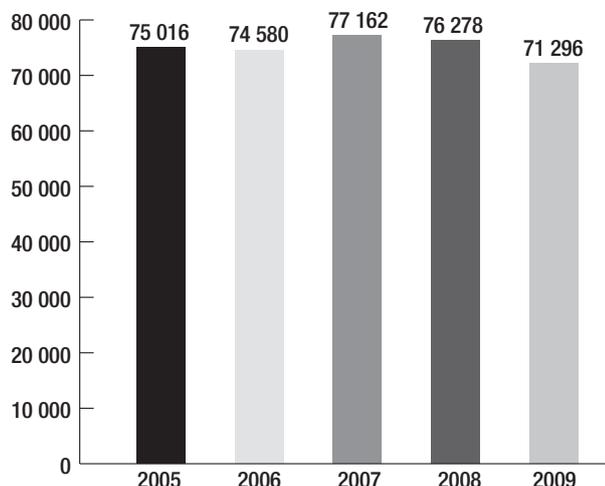
Distribution de l'eau

L'ANNÉE DES FUITES

Est-ce dû à un hiver rigoureux ? Toujours est-il que l'année 2009 a été marquée par de nombreuses fuites sur le réseau public. Nous n'avons cessé d'intervenir pour réparer des canalisations à Bernanval, Ollencourt et, secteur particulièrement touché : Hangest, puisque trois réseaux s'y entremêlent, le circuit communal, le réseau Tracy-le-Val/Bailly, et la canalisation qui alimente la borne incendie de la zone artisanale. Avec trois intervenants différents, cela ne facilite pas la rapidité des interventions.

QUELQUES CHIFFRES

Nombre de mètres cubes facturés



Les quantités d'eau facturées sont inférieures aux quantités puisées qui sont de l'ordre de 105 000 m³. La différence s'explique par les fuites sur le réseau et par des consommations gratuites, bâtiments communaux, pompiers, fontaines publiques, etc.

Le nombre d'abonnements fin 2009 est de **707**.

M. SELLIER DEVANT LA SOURCE POITTEVIN

LA SÉCURITÉ DE L'EAU

Contrôlée et analysée régulièrement l'eau qui coule de la source Poitevin est d'une qualité irréprochable d'un point de vue sanitaire. Vous pouvez retrouver les résultats d'analyses affichées à la mairie ou sur le site tracy-le-mont.org.

M. Lucien SELLIER, fontainier communal intervient chaque jour à la source et au bâtiment de surpression pour vérifier les installations et le niveau du château d'eau. Cependant nous ne sommes pas à l'abri des risques de malveillance, c'est pourquoi la commune vient d'investir dans des systèmes contre l'intrusion pour parfaire la sécurité des bâtiments. (Voir travaux réalisés ci-dessous)



INSTALLATION DE POMPAGE



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2009

Outre les réparations des nombreuses fuites, nous avons remplacé la ligne louée par une installation de télégestion entre la source et le château d'eau. D'autre part, la mise en place d'autres éléments de sécurité est en cours comme l'installation d'une téléalarme et d'une protection anti-intrusion.

LES PRÉVISIONS EN 2010

Le marché de la réfection de la canalisation rue Roger Salengro est lancé, nous n'attendons plus que l'accord de subvention du département pour démarrer les travaux. Nous envisageons aussi une étude qui nous donnera une connaissance précise de l'état de nos réseaux et permettra ainsi de définir les travaux les plus urgents à réaliser.

Service des eaux

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2008	2009
⊗ EXCÉDENT ANTÉRIEUR	0,00 €	73 040,00 €
⊗ VENTE D'EAU	79 486,74 €	79 500,00 €
⊗ TAXES, REDEVANCES, PRODUITS.....	30 122,07 €	30 000,00 €
⊗ ABONNEMENTS.....	12 669,00 €	12 500,00 €
SOIT UN TOTAL DE :	122 277,81 €	195 040,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

⊗ VIREMENT À L'INVESTISSEMENT.....	0,00 €	63 915,00 €
⊗ CHARGES GÉNÉRALES	28 490,91 €	38 650,00 €
⊗ IMPÔTS ET TAXES	36 045,64 €	45 000,00 €
⊗ CHARGES FINANCIÈRES	3 842,75 €	3 195,00 €
⊗ CHARGES DE PERSONNEL	0,00 €	16 420,00 €
La conseil municipal a décidé en 2009 de transférer du budget communal au budget de l'eau la réalité des dépenses de personnel liées au service des eaux		
⊗ AMORTISSEMENTS.....	31 000,00 €	31 000,00 €
SOIT UN TOTAL DE :	99 379,30 €	198 180,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

⊗ VIREMENT DE FONCTIONNEMENT.....	0,00 €	63 915,00 €
⊗ RÉSERVES ET DOTATIONS	6 598,67 €	24 548,00 €
⊗ AMORTISSEMENTS	31 000,00 €	31 000,00 €
SOIT UN TOTAL DE :	37 598,67 €	119 463,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

⊗ DÉFICIT REPORTÉ.....	0,00 €	2 983,00 €
⊗ SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	666,66 €	3 140,00 €
⊗ EMPRUNTS ET DETTES	10 363,04 €	11 011,00 €
⊗ MATÉRIEL ET INSTALLATIONS	24 857,13 €	102 329,00 €
SOIT UN TOTAL DE :	35 886,83 €	119 463,00 €

Urbanisme

La commune a confié à la DDE le soin d'instruire les déclarations préalables et les permis de construire. Celle-ci se conforme strictement au Plan local d'urbanisme (PLU) de Tracy-le-Mont.

Avant de déposer un permis ou une déclaration, nous vous invitons à consulter celui-ci en mairie, pour vérifier la conformité de vos projets. De même vérifiez que vos dossiers soient complets avant de nous les amener, bien souvent il manque des pièces, ce qui occasionne des allers-retours inutiles et des pertes de temps.

M^{me} Catherine SZUWALSKI se tient à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie pour vous aider et vous conseiller dans le montage des dossiers.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Sur les **11 demandes** de permis de construire déposées, **4 ont été accordées** et **2 sont en cours d'instruction**. Il s'agit de demandes de constructions d'habitations.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

34 demandes préalables (DP) ont été accordées durant l'année, pour pose de fenêtres de toit, aménagement ou agrandissement d'habitation, vérandas, abris de jardin, murs de clôture, portails, toitures et ravalement de façades.



Travaux réalisés

- ⊗ Poursuite du fleurissement, créations de nouveaux parterres aux entrées de la commune, rue de Nervaise et maternelle VALMONT.
- ⊗ Pose de cinq jeux de coussins berlinois pour ralentir la vitesse des voitures.
- ⊗ Pose de double vitrages à l'école Jean COUVERT, afin d'améliorer le confort des élèves et de diminuer la consommation d'énergie.
- ⊗ Installation d'un parc de jeux pour enfants sur la place LOONEN
- ⊗ Création d'une voirie de retournement à la maternelle VALMONT
- ⊗ Achèvement des travaux de bordures et de voirie rue du Camp d'Ouette
- ⊗ Création d'un réseau de drainage et d'évacuation des eaux pluviales et rénovation de la voirie de Bernanval
- ⊗ Installation d'un écran électrique à la salle Victor DE L'AIGLE.
- ⊗ Achat d'un terrain entre la salle Victor DE L'AIGLE et le parking.
- ⊗ Achat d'un véhicule pour le policier rural (en commun avec Tracy-le-Val)
- ⊗ Peinture d'une classe de l'école maternelle



FIN DES TRAVAUX DE BORDURES ET DE VOIRIE RUE DU CAMP D'OUETTE



VOIRIE DE RETOURNEMENT À LA MATERNELLE VALMONT



RÉNOVATION DE LA VOIRIE DE BERNANVAL



POSE DE DOUBLE VITRAGES À L'ÉCOLE JEAN COUVERT



RÉNOVATION DE LA VOIRIE DE BERNANVAL



AIRE DE JEUX PLACE LOONEN

Projets 2010

BÂTIMENTS PUBLICS

- ⊗ Mairie : Ces travaux ont pris du retard. Le permis de construire est en cours d'instruction, les financements sont acquis et la phase de mise en œuvre devrait débiter rapidement.
- ⊗ Salle Victor de l'Aigle, création de rangements et études sur les économies d'énergie.

CITY-STADE

- ⊗ Installation d'un city-stade sur le terrain de basket de l'espace **André DUMONTOIS**

SERVICE DES EAUX :

- ⊗ Travaux de rénovation du réseau d'eau, rue Roger Salengro
- ⊗ Étude sur l'état du réseau

VOIRIE

- ⊗ Bordures et revêtement de chaussée rue de Cosne.
- ⊗ Aménagement des trottoirs rue de Bailly et aménagement du carrefour du Tilleul.
Les demandes de subventions et les études sont en cours. Ce projet ambitieux mais coûteux fera l'objet d'une concertation avec les riverains au cours du printemps.
- ⊗ Études sur la création d'une voie piétonne de la rue de la Raque à la rue des Étangs.



RUE DE COSNE

VILLAGE MÉMOIRE 14-18

- ⊗ Mise en place d'un circuit pédagogique et balisé avec l'aide de la CCCA et des associations.

SALLE JULES FERRY

- ⊗ Si le budget le permet nous isolerons et mettrons en peinture la salle Jules FERRY

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE TRACY-LE-MONT

- ⊗ Achat d'un véhicule d'intervention neuf

LE CARREFOUR DU TILLEUL

